



Association
Protection et Avenir
du Patrimoine et de l'Environnement
en Dordogne



*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
de
L'Association du Quartier Est de Bergerac
et de
L'Association Protection et Avenir
du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne*

Les Membres (familles adhérentes) des deux Associations se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 24 septembre 2022 à la Maison des Syndicats, place de la Myrpe à Bergerac.

Une feuille d'émargement a été établie : 53,4 % des Membres à jour de leur cotisation de l'Association du Quartier Est de Bergerac étaient présents ou représentés, 60,8 % des Membres à jour de leur cotisation de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne.

Les Assemblées ont pu valablement délibérer.

Georges BARBEROLLE remercie toutes les personnes présentes dont deux élus :

- Dominique ROUSSEAU
- Fabien RUET

Adib BENFEDDOUL était excusé ; le maire de Bergerac invité n'était pas présent, sans nous en avoir informés. Avant de débiter la réunion, Georges BARBEROLLE demande d'avoir une pensée pour Anne-Marie PODEVIN, décédée le 7 août 2022. Elle était membre de nos associations, nous aidait beaucoup depuis des années après avoir géré la Maison des Syndicats près de 20 ans pour la Mairie.

1 – Désignation du bureau des deux Assemblées

Il est proposé de confier cette fonction au bureau des Associations.

Première résolution : la désignation du bureau des Associations au bureau des Assemblées est approuvée à l'unanimité.

2 – Rapport financier

Les rapports financiers sont présentés par Georges BARBEROLLE, les deux trésoriers étant en cours de remplacement. Colette AVEROUX remplace Jean-Yves OLIVIERO, Alain BOURDEAU remplace Bernard RABANEL.

Rapport financier de l'Association du Quartier Est de Bergerac. Le compte de résultats et le bilan au 31 mai 2022 distribués seront joints au procès-verbal pour les non-présents ; 43 familles (56 personnes) sont adhérentes de l'Association au 31 mai 2022.

Rapport financier de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne. Le compte de résultats et le bilan au 31 mai 2022 distribués seront joints au procès-verbal pour les non-présents ; 46 familles (64 personnes) sont adhérentes de l'Association au 31 mai 2022.

Georges BARBEROLLE remercie la trésorière et le trésorier démissionnaires pour la bonne tenue des comptes. Il remercie également Colette AVEROUX et Alain BOURDEAU.

Deuxième résolution : les rapports financiers sont approuvés à l'unanimité.

3 – Cotisations annuelles juin 2023/31 mai 2024

G. BARBEROLLE remercie les adhérent(e)s pour leur cotisation. Certains d'entre eux versent volontairement une cotisation supérieure à la cotisation de base.

Il est rappelé que la cotisation de base juin 2022/Mai 2023 est de 12 € (décision des Assemblées Générales du 12 juin 2021) ; il est proposé de laisser inchangé le montant de la cotisation de base.

Troisième résolution : les Assemblées Générales des Associations décident à l'unanimité le maintien de la cotisation à 12 € pour le période juin 2023 à mai 2024 – cotisation de base par famille selon les Statuts..

4 – Rapport moral et d’activité des deux Associations

Le rapport moral a été remis à tous les participants, il sera transmis aux Membres non présents.

Lecture est faite en Assemblée par le Président des deux Associations.

Depuis le début de l’exercice, nos associations ont participé à 33 réunions, dont certaines en audioconférence ou visioconférence, 5 courriers ont été transmis, il y a eu 2 interventions sur le terrain. Nous avons eu le plaisir de recevoir avant la réunion d’assemblées Daniel CHAVAROCHE qui nous a présenté son conte Ceux de Canteloube (son sixième conte depuis 2020)

Quatrième résolution : le rapport moral et d’activité des Associations est adopté à l’unanimité.

5 – Renouvellement des conseils des deux Associations

En application des Statuts des deux Associations, les membres des conseils doivent être renouvelés tous les trois ans. Lecture est faite des noms des membres actuels :

- 9 membres pour le Quartier Est, il est proposé d’élire 3 nouveaux membres Paulette AVEROUX, Jean-Jacques LAVIGNERIE, Jean MORA. Ces trois membres sont élus à l’unanimité.
- 11 membres pour l’association de défense de l’environnement, il est proposé d’élire 2 autres membres Marie VALADE, Jean-Pierre DEBREGES. Ces deux membres sont élus à l’unanimité.

Cinquième résolution : tous les membres des conseils d’administration sont réélus ou élus à l’unanimité.

6 – Débat

Principaux points évoqués : voir pages 4 et 5 du rapport moral, notamment :

- Incendie EURENCO/MANUCO, une réunion du Comité de Suivi de Site est programmée à la Sous-préfecture le 19 octobre.
- Place Gambetta. Avant même la présentation des travaux envisagés en Commission de l’arbre, le conseil municipal a voté leur réalisation, dont la coupe de huit platanes.
- Pont des Gilets, un courrier du 17 mai du Conseil Départemental annonce la réouverture uniquement aux cycles et piétons. Il est rappelé la cause de la fermeture du pont. Une ouverture aux véhicules entraînerait des travaux très importants et très coûteux.
- Pêcheries de LARZAC au bord du ruisseau la Nauze, des engins de chantier ont été installés et sont entretenus à proximité, ce qui entraîne une pollution du ruisseau.
- Maison Leydier, abandon du site à la suite de sa démolition.
- Désartificialisation des sols : des permis de construire continuent à être accordés au Tounet (zone humide), des véhicules y sont stationnés en nombre, malgré l’ordre du préfet au maire de Bergerac de les faire enlever rien n’a été fait.
- Rivière Dordogne, absence de faucardage, manque d’entretien des berges. Pas d’entretien non plus des ruisseaux (embâcles).
- Queyssac, rappel d’une enquête publique concernant l’aliénation de chemins ruraux.
- Rappels habituels des problèmes de trottoirs hors normes et en mauvais état, de la voirie défoncée, des problèmes de stationnement, de la baisse de fréquentation du centre-ville.
- Intervention de M. JOLIEY : rue Descartes, voirie défectueuse, nids de poule depuis plusieurs années. Pas d’intervention, pas d’entretien comme dans beaucoup d’autres rues. Problème pour les ambulances, danger pour les mal-voyants.
- Intervention de M. PAULHAC, la végétalisation du foirail est lamentable, cinq arbres plantés sont morts faute d’entretien.
- Intervention de M. LAVIGNERIE, rue des Lilas, problème racinaire des peupliers et des catalpas, risque pour les personnes âgées.

G. BARBEROLLE